

Pôle « Emergence, transmission et création d'activité agricole et rurale »

1. Qui sommes-nous ?

Les Civam (125 groupes locaux, départementaux, régionaux fédérés), 13 000 adhérents, 50 ans d'existence. **Organismes de formation issus des maîtres agricoles et de la ligue de l'enseignement** : compta, hygiène agronomie (60), agriculture biologique, produits fermiers (70), développement local, tourisme rural (80), femmes en milieu rural, accueil éducatif (90).

L'AFIP (5 associations régionales coordonnées) est un **réseau d'organismes de formation issu du syndicalisme agricole après l'effritement de la FNSEA des années 1970**. Après 1987 (Confédération Paysanne) : concertation territoriale, création d'activités rurales et agricoles, formation et accompagnement d'élus (décentralisation), structuration de groupes de développement (Civam...).

Fondateurs de la revue collaborative des territoires ruraux « Transrural Initiatives »

2. Méthodes et éthique

Formation de **personnes** (agriculteurs, ruraux, néo-ruraux) au fil de l'action pour qu'ils deviennent acteurs (**l'autonomie**) de leur propre **projet** d'activité (et souvent de vie, mêlés !) par la formation (courte), **l'accompagnement individualisé** et la **confrontation des pratiques**. L'objectif est d'insérer les projets des personnes sur « leur » **territoire** (concertation, création de lien social et citoyenneté, solidarité, coopération) pour des activités et territoires vivables, conviviaux, pour le dialogue et l'épanouissement personnel et collectif. **L'intervention** peut avoir lieu à la formalisation, l'émergence, l'accompagnement à la création, la pérennisation du projet.

3. Nouveaux champs d'intervention (depuis 2000)

Création d'activités agrirurale (relocalisation alimentaire, accueil social), dynamisation des territoires ruraux, économie solidaire.

4. Publics

Des porteurs de projets divers (du local à « l'immigrant urbain ») **en demande** d'informations et d'accompagnement **sur l'installation agricole et la création d'activités** au sens large, en milieu rural **avec des points communs** (reconversion professionnelle, préoccupations environnementales, de qualité de vie, de lien social).

Des élus locaux : environnement (eau, normes sanitaires), agriculture (foncier, alimentation, installations), services (maisons de santé, ressourceries, éco-habitat, nouveaux arrivants...).

Des structures d'accompagnement agricole et rural (associations de développement agricole et rural, chambres consulaires, Pôle Emploi, Boutiques de gestion, Adie, Cress...).

5. Actions

Emergence : cafés parlotte/installation/transmission, animations, débats.

Installation : « primo-accueil » de porteurs de projets, formations « De l'envie/l'idée au projet ».

Pérennisation : formations sur mesure (Vivéa : agronomie, prix, circuits courts...).

Dynamiques de territoires : « Stimuler les Territoires par l'Emploi et les Projets », « Cabane à Projet », « formation d'élus au développement agricole », « séminaires inter-acteurs ».